

De : [Paul Levesque](#)
À : [Sophie Boucher](#)
Cc : [Émile Pichette-Lefebvre](#); [Nadia Drolet](#)
Objet : RE: Annonce PAG - Courrielleur (POUR APPROBATION SVP)
Date : 28 février 2024 13:27:00
Pièces jointes : [image002.png](#)
[image004.png](#)
[image005.jpg](#)
[image003.png](#)

Parfait. Merci beaucoup.

Paul Levesque, M.A.
Directeur
Direction des services préhospitaliers d'urgence
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 9e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
☎ 581-814-9100 #62335 (Adjointe)
Courriel : paul.levesque@msss.gouv.qc.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Ce message peut renfermer des renseignements protégés ou des informations confidentielles. Si vous l'avez reçu par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez en prévenir immédiatement l'expéditeur et effacer ce courriel. Par respect pour l'environnement, imprimer ce courriel seulement si nécessaire.



De : Sophie Boucher <sophie.boucher.contractuel@msss.gouv.qc.ca>

Envoyé : 27 février 2024 16:58

À : Paul Levesque <paul.levesque@msss.gouv.qc.ca>

Cc : Émile Pichette-Lefebvre <emile.pichette.contractuel@msss.gouv.qc.ca>; Nadia Drolet <nadia.drolet.contractuel@msss.gouv.qc.ca>

Objet : Annonce PAG - Courrielleur (POUR APPROBATION SVP)

Bonjour Paul, voici le texte que nous avons travaillé pour l'annonce du PAG dans le courrielleur qui sortira ce vendredi!

Je mets en cc Nadia et Émile, car je serai absente jeudi et vendredi et Nadia a besoin de la version finale pour jeudi fin de journée! Je suis disponible pour tout commentaire\correction d'ici demain 16 h!

Merci!!

Une étape importante de la transformation du SPU est enfin franchie !

Jeudi le 29 février dernier, le ministre de la Santé, Christian Dubé, a dévoilé le plan d'action gouvernemental du système préhospitalier d'urgence 2023-2028 « *Pour des services et des soins adaptés à travers une gouvernance renouvelée.* »

Fruit de plusieurs consultations et de l'analyse de rapports et travaux du passé, ce premier plan d'action du secteur répond en grande partie aux besoins exprimés par les acteurs du milieu et amorce la transformation tant attendue.

Parmi les mesures concrètes se trouvant dans le plan d'action, mentionnons :

- L'optimisation de la disponibilité des équipes SPU par une meilleure gestion des ressources et du travail des équipes ambulancières;
- Mise en place d'un processus formel pour évaluer et bonifier la couverture ambulancière en fonction des besoins de la population notamment en poursuivant la conversion de certains horaires et en ajoutant des heures lorsque nécessaire;
- L'implantation de mécanismes permettant d'éviter un transport ambulancier systématique vers l'urgence;
- La réduction du temps passé par les techniciens ambulanciers paramédicaux (TAP) dans les centres hospitaliers;
- Élargir l'accès aux défibrillateurs externes automatisés et la formation populationnelle en premiers secours ;
- Implanter des projets de paramédecine communautaire pour éviter des transports à l'urgence, c'est-à-dire faire intervenir les techniciens ambulanciers paramédics directement auprès des patients qui ont des problèmes mineurs.
- L'augmentation du nombre de services de premiers répondants, pour améliorer, entre autres, le temps de réponse avant l'arrivée des SPU;
- L'implantation d'un processus de reddition de compte du secteur des SPU, pour plus de transparence à partir d'indicateurs et de cibles de performance précises;
- Le renforcement des pratiques de développement durable auprès de l'ensemble des acteurs de la chaîne d'intervention préhospitalière ;
- Le soutien à l'encadrement professionnel des TAP, pour élargir leur champ de pratique et favoriser l'interdisciplinarité.
- Mettre en place un service de transport médical hélicoptéré pour desservir les secteurs situés à des distances intermédiaires, soit de 75 à 275 km, des centres hospitaliers spécialisés et surspécialisés ;
- Terminer le déploiement de paramédecine de régulation dans l'ensemble des régions du Québec afin d'éviter l'utilisation d'une ressource ambulancières pour les appels qui ne le nécessitent pas.

Le plan d'action constitue un appel à l'action comme le montre les huit initiatives déjà terminées (9%) et les 35 initiatives en cours de réalisation (54%). À son terme, il aura permis de contribuer à la mise en œuvre de plus d'une centaine de recommandations formulées dans le rapport *L'urgence d'agir* (Rapport Ouellet) ainsi que plusieurs constats ressortis des travaux du comité national de transformation des services préhospitaliers d'urgence (CNTSPU). Le plan d'action gouvernemental se déroulera sur une période de cinq ans et totalise des investissements à la hauteur de 626 millions \$ et découle de la [politique gouvernementale lancée en 2022](#).

Un webinaire sera organisé dans les prochaines semaines afin de vous permettre d'en apprendre davantage sur le PAG et ses initiatives. Nous vous invitons à prendre connaissance du plan d'action (insérer le lien) et nous faire parvenir vos questions à @communications....

Sophie Boucher, Adm.A, M.Sc, LSSGB

Conseillère stratégique à la transformation des services préhospitaliers d'urgence



Direction des services préhospitaliers d'urgence
Ministère de la Santé et des Services sociaux
405, avenue Ogilvy, 4e étage
Montréal (Québec) H3N 1M3

 514-953-3206

 sophie.boucher.contractuel@msss.gouv.qc.ca